Notre Rosier, au contraire, offre des pétales d'une couleur de rose-vif, qui persiste, et prend même plus d'intensité à l'époque de leur chute. Au reste, comme le R. de *Ph. Noisette*, notre arbrisseau est susceptible de s'élever à une grande hauteur; il présente de charmants bouquets chargés d'une multitude de fleurs très-odorantes, qui se succèdent depuis le mois de juin jusques aux gelées.

OBSERVATIONS.

C'est encore dans les pépinières de M. Ternaux qu'est née cette belle variété. Son jardinier en chef [1], dont les amateurs ont apprécié, depuis long-temps, les connaissances et le goût, nous a dit l'avoir obtenu, l'an passé (1822), de la semence des graines du Rosier *Noisette* commun. Il a ainsi signalé comme espèce ce bel arbrisseau, que nous n'avions présenté que comme hybride.

Cette circonstance nous a donné l'occasion d'examiner de nouveau toutes les parties du Rosier; et nous avons reconnu qu'indépendamment de la grande quantité de fleurs dont il se couvre, il présente des stipules pectinées, qui le placent dans le second groupe de notre division des Rosiers. (Voyez *floridæ*, dans notre Prod. de la Mon. du Rosier, p. 36.) Le Rosier *Ph. Noisette*, et sa variété, maintenant acclimatés en France, puisqu'ils ont résisté, en pleine terre, aux rigueurs de l'hiver dernier (1822), paraissent destinés à faire long-temps l'ornement de nos jardins.

(1) I. Laffay. Il cultive spécialement le Rosier dans une pépinière indépendante du jardin de M. Ternaux. Les curieux de Rosiers rares pourront s'en procurer chez lui.